



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

CONSEIL D'ADMINISTRATION mardi 25 juin 2018 Paris

Présents : François AMBOLET, Françoise DAVID-SCIARA, Monique FALLEAU, Christian LATRY, Yvon LE GALL, Céline MENIL, Claudine METTAIE, Nicole PETITOT, Stéphane RAVAILLE, Marie-Denise RISS-COLY, François VELLAS.

Représentée (pouvoir) : André LE POTTIER

Excusée : Christine MIEGGE.

Préambule

L'Université Ouverte de Besançon a fait savoir qu'elle souhaitait se retirer de l'UFUTA. Le président propose aux administrateurs de coopter Nicole PETITOT en tant qu'invitée du Conseil d'administration pour les 2 ans restant, sans droit de vote. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du CA du 15 mai 2018

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

Cooptation d'un administrateur et de son suppléant

Suite à la démission de Jean Louis CHEMIN, l'UTL de Haute-Mayenne a proposé la cooptation d'un nouvel administrateur : Bernard BODIN, titulaire, et Pierre DOUILLET, suppléant

Cette mesure est adoptée à l'unanimité

Demande d'adhésion et départ d'une structure

L'UTL de DINARD –Côte d'Emeraude souhaite intégrer l'UFUTA. Françoise DAVID-SCIARA a suivi leur dossier auquel il manque le document présentant le lien organique. Le CA ne peut de ce fait valider la demande d'adhésion en tant que titulaire et propose que l'UTL soit partenaire accrédité en attendant d'obtenir ce lien, vraisemblablement avec une école d'ingénieurs. L'UTL a été invitée et sera présente lors de l'AGO du lendemain

L'accréditation est adoptée à l'unanimité

Le Président fait état d'une lettre de l'Université Ouverte de Besançon qui informe de son départ de l'UFUTA. Il souhaite avoir un rendez-vous avec Mme BONAMY sa directrice. Il suggère que soit proposé à Besançon le statut de membre associé ce qui signifie que l'UTL sera invitée aux réunions mais ne disposera pas de voix délibérative. **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Le montant de l'adhésion pour les grosses universités est une difficulté : le trésorier suggère que le CA réfléchisse à envisager un tarif dégressif avec plafonnement. Le Président propose d'y réfléchir et d'étudier cela. Il ajoute que si chaque structure demandait dans la cotisation 1€de plus à chaque adhérent ce serait 0,60 €pour l'UFUTA et 0,40 €pour elle...

Rapport moral

Le Président présente le plan de son rapport avec les différents points abordés. Il précise que lors de l'AGO, il fera une projection de son document.

Le CA prend acte de cette présentation

Point financier

Le trésorier rappelle que le compte financier a été adopté au mois d'octobre 2017.

Il indique qu'il n'y a pas de changement par rapport au point précédent au mois de mai

La trésorerie de l'Union se monte à 54 021,92 €

A l'unanimité le CA vote pour ne pas renouveler l'intervention du vérificateur aux comptes

Budget prévisionnel :

Il tient compte de l'adhésion à Génération Mouvement pour la couverture voyages, Présentation du principe de 2 types de cotisations possibles c à d comprenant ou non l'assurance voyages. On proposera l'adhésion optionnelle.

Le Président présente l'ensemble des garanties proposées, telles l'assurance voyage, des personnes, des salles, des dirigeants, du matériel, la clause harcèlement, la garantie financière,...

Il souhaite que les cotisations se fassent par le biais de l'UFUTA.

La proposition soumise au vote est adoptée à l'unanimité

La journée des dirigeants

Le Président présente les points qui seront abordés lors de cette réunion prévue à la suite de l'AGO.

- Génération Mouvement : intervention d'un dirigeant de cette association
- Le lien organique
- La convention multipartite
- L'aide aux projets

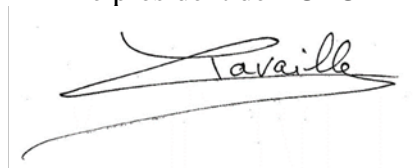
Il rappelle qu'en raison des difficultés de transport ce jour-là, cette réunion doit se terminer au plus tard à 16h30 afin que tous les participants puissent rentrer chez eux.

La secrétaire



Céline MENIL

Le président de l'UFUTA



Stéphane RAVAILLE